



### **Politique de retour pour pièce défectueuse (Main d'œuvre)**

Toutes les demandes seront révisées et le crédit émis sous réserve du respect des conditions énumérées.

Le client doit obtenir un numéro d'autorisation en remplissant le formulaire disponible sur le site de Dynamo, au [www.atelierdynamo.com](http://www.atelierdynamo.com) sous l'onglet **Soutien technique / Formulaire main d'oeuvre**, ou par courriel à [info@atelierdynamo.com](mailto:info@atelierdynamo.com). Toutes les informations demandées sur le formulaire doivent être complétées.

Lors du retour de marchandise, le RMA doit être attaché à la boîte et envoyé par transport aux frais du client. Les frais de transport seront facturés selon nos taux si la marchandise est retournée à nos frais (collecte).

Si un produit est retourné sans numéro d'autorisation ou si le délai de 30 jours autorisé est expiré, un retard dans le traitement du crédit peut survenir.

### **Pour Division Automobile (Client distributeur)**

- Garantie de 2 ans sur produit vendu à un client sous bannière respective
- Garantie de 1an pour produit vendu au particulier / comptoir

### **Support de main d'œuvre**

Notre département technique doit évaluer la problématique avant que tout processus de garantie de main d'œuvre soit accordé.

Lors de la demande de main d'œuvre, le client doit fournir toutes les factures associées à la vente initiale ainsi que la facture du remplacement incluant la main d'œuvre

- Support de main d'œuvre pour les clients portant la bannière du magasin
- Jusqu'à 90 jours après l'installation
- Taux horaire de \$65.00 basé sur Mitchell